

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canoe EIT Income Fund	3 avril 2018	Alberta
Extendicare Inc.	2 avril 2018	Ontario
FNB indiciel innovation Evolve	2 avril 2018	Ontario
Yamana Gold Inc.	29 mars 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE GBC	3 avril 2018	Québec
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (parts de catégorie A)		- Colombie-Britannique - Alberta
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC		- Saskatchewan - Manitoba
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN		- Ontario - Nouveau-Brunswick

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
GBC FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN GBC INC. FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (parts de catégorie A)		- Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds monétaire FMOQ Fonds équilibré conservateur FMOQ Fonds omnibus FMOQ Fonds de placement FMOQ Fonds revenu mensuel FMOQ Fonds obligations canadiennes FMOQ Fonds actions canadiennes FMOQ Fonds actions internationales FMOQ Fonds omniresponsable FMOQ	28 mars 2018	Québec
Nemaska Lithium Inc.	29 mars 2018	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Catégorie Fidelity Discipline Actions Canada Catégorie Fidelity Expansion Canada Catégorie Fidelity Grande Capitalisation Canada Catégorie Fidelity Potentiel Canada Catégorie Fidelity Dividendes Catégorie Fidelity Canada Plus Catégorie Fidelity Dividendes Plus Catégorie Fidelity Situations spéciales	3 avril 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Frontière Nord		
Catégorie Fidelity Actions nord-américaines		
Catégorie Fidelity Discipline Actions Amérique		
Catégorie Fidelity Discipline Actions Amérique –Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé –Devises neutres		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique –Devises neutres		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique –Devises neutres		
Catégorie Fidelity Événements opportuns		
Catégorie Fidelity Événement opportuns – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Étoile d'Asie		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Marchés émergents		
Catégorie Fidelity Europe		
Catégorie Fidelity Mondial		
Catégorie Fidelity Discipline Actions mondiales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions mondiales –Devises neutres		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale –Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions mondiales –		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Concentré		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Discipline Actions internationales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions internationales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Japon		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Croissance internationale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Vision stratégique		
Catégorie Fidelity Vision stratégique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Innovations mondiales		
Catégorie Fidelity Innovations mondiales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Produits de consommation mondiaux		
Catégorie Fidelity Services financiers mondiaux		
Catégorie Fidelity Soins de la santé mondiaux		
Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Catégorie Fidelity Immobilier mondial		
Catégorie Fidelity Innovations technologiques		
Catégorie Fidelity Télécommunications mondiales		
Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Catégorie Fidelity Équilibre Canada		
Catégorie Fidelity Revenu mensuel		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu		
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Catégorie Fidelity Obligations de sociétés		
Catégorie Fidelity Revenu à court terme Canada		
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes		
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré		
Mandat privé Fidelity Actions américaines		
Mandat privé Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Actions internationales		
Mandat privé Fidelity Actions internationales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Actions mondiales		
Mandat privé Fidelity Actions mondiales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Valeur concentrée		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Équilibre		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif – Devises neutres		
Catégorie Mandat privé Fidelity Revenu fixe – Plus		
FNB indiciel multifactoriel américain à	2 avril 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
grande capitalisation Manuvie		
FNB indiciel multifactoriel américain à moyenne capitalisation Manuvie		
FNB indiciel multifactoriel canadien à grande capitalisation Manuvie		
FNB indiciel multifactoriel international des marchés développés Manuvie		
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD	2 avril 2018	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – gouvernement du Canada		
Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude TD		
Fonds équilibré Émeraude TD		
Fonds indiciel d'actions canadiennes Émeraude TD		
Fonds indiciel du marché américain Émeraude TD		
Fonds indiciel d'actions internationales Émeraude TD		
Global Healthcare Income & Growth ETF	28 mars 2018	Ontario
Tech Leaders Income ETF		
iShares Canadian Growth Index ETF	2 avril 2018	Ontario
iShares S&P/TSX SmallCap Index ETF		
iShares Canadian Value Index ETF		
iShares Canadian Select Dividend Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF		
iShares S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF		
iShares Jantzi Social Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF		
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares S&P/TSX Capped Information Technology Index ETF		
iShares S&P/TSX 60 Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Materials Index ETF		
iShares S&P/TSX Completion Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Consumer Staples Index ETF		
iShares S&P/TSX Capped Utilities Index ETF		
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF		
iShares Canadian Corporate Bond Index ETF		
iShares Floating Rate Index ETF		
iShares Canadian Government Bond Index ETF		
iShares Canadian HYBrid Corporate Bond Index ETF		
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF		
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF		
iShares Core Canadian Short Term Bond Index ETF		
iShares Core Canadian Short Term Corporate + Maple Bond Index ETF		
iShares Short Term High Quality Canadian Bond Index ETF		
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF		
iShares China Index ETF		
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		
iShares MSCI Emerging Markets Index ETF		
iShares MSCI Europe IMI Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF		
iShares India Index ETF		
iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF		
iShares Core S&P 500 Index ETF		
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF		
iShares MSCI World Index ETF		
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF		
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF		
iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF		
iShares MSCI Europe IMI Index ETF		
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		
iShares S&P Global Industrials Index ETF		
iShares Global Healthcare Index ETF		
iShares U.S. High Dividend Equity Index ETF		
iShares MSCI EAFE® Index ETF iShares S&P U.S. Mid-Cap Index ETF		
iShares S&P/TSX North American Preferred Stock Index ETF		
iShares NASDAQ 100 Index ETF		
iShares Core S&P 500 Index ETF		
iShares U.S. Small Cap Index ETF		
iShares Core S&P U.S. Total Market Index ETF		
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Index ETF		
iShares U.S. High Yield Bond Index ETF		
iShares U.S. IG Corporate Bond Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol EAFE Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol Emerging Markets Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol USA Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares Edge MSCI Min Vol Canada Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol Global Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol EAFE Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol USA Index ETF		
iShares Edge MSCI Min Vol Global Index ETF		
iShares Edge MSCI Multifactor Canada Index ETF		
iShares Edge MSCI Multifactor EAFE Index ETF		
iShares Edge MSCI Multifactor EAFE Index ETF		
iShares Edge MSCI Multifactor USA Index ETF		
iShares Edge MSCI Multifactor USA Index ETF		
iShares Core MSCI Canadian Quality Dividend Index ETF		
iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF		
iShares Core MSCI US Quality Dividend Index ETF		
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF		
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF		
iShares Conservative Short Term Strategic Fixed Income ETF	2 avril 2018	Ontario
iShares Conservative Strategic Fixed Income ETF		
iShares Short Term Strategic Fixed Income ETF		
iShares Diversified Monthly Income ETF		
Legend Power Systems Inc.	3 avril 2018	Colombie-Britannique
Premium Brands Holdings Corporation	3 avril 2018	Colombie-Britannique

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	29 mars 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Corporation d'acquisition Physinorth inc.	29 mars 2018	Québec - Ontario
Fonds multi-facteurs actions internationales Investissements Russell	3 avril 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de	28 mars 2018	3 novembre 2017

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Commerce		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	29 mars 2018	3 novembre 2017
Banque de Montréal	28 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	28 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	29 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	2 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	2 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	2 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 avril 2018	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	27 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	28 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	28 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	29 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	29 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	2 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	2 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	2 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	2 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	2 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	15 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	16 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	20 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	20 mars 2018	30 janvier 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	26 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	26 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	26 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	29 mars 2018	30 janvier 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mars 2018	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	20 mars 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	2 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	2 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	2 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	3 avril 2018	13 juin 2016
Stelco Holdings Inc.	29 mars 2018	8 février 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Royale du Canada	2018-02-07	2 506 000 \$
Banque Royale du Canada	2018-02-07	2 506 000 \$
Berry Petroleum Company, LLC.	2018-02-08	6 921 750 \$
Berry Petroleum Company, LLC.	2018-02-08	6 921 750 \$
betterU Education Corp.	2018-02-09 au 2018-02-13	399 000 \$
betterU Education Corp.	2018-02-09 au 2018-02-13	399 000 \$
BMW Canada Inc.	2018-02-06	499 910 000 \$
BMW Canada Inc.	2018-02-06	499 910 000 \$
Chimata Gold Corp.	2017-12-21	212 400 \$
Chimata Gold Corp.	2017-12-21	212 400 \$
Crypto KABN Holdings Inc.	2018-02-09	375 000 \$
Crypto KABN Holdings Inc.	2018-02-09	375 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Endeavour Mining Corporation	2018-02-05	31 831 650 \$
Endeavour Mining Corporation	2018-02-05	31 831 650 \$
Exact Imaging Inc.	2018-02-06	12 643 778 \$
Exact Imaging Inc.	2018-02-06	12 643 778 \$
Exploration Dios inc.	2018-02-02	70 003 \$
Exploration Dios inc.	2018-02-02	70 003 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2018-02-06 au 2018-02-13	101 820 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2018-02-06 au 2018-02-13	101 820 \$
Flow Water Inc.	2018-02-05 au 2018-02-14	1 776 500 \$
Flow Water Inc.	2018-02-05 au 2018-02-14	1 776 500 \$
Golden Dawn Minerals Inc.	2018-02-07 au 2018-02-09	850 360 \$
Golden Dawn Minerals Inc.	2018-02-07 au 2018-02-09	850 360 \$
Granada Gold Mine Inc.	2018-02-09	726 350 \$
Granada Gold Mine Inc.	2018-02-09	726 350 \$
Greystone Real Estate Fund Inc.	2018-02-05	209 927 000 \$
Greystone Real Estate Fund Inc.	2018-02-05	209 927 000 \$
Inner Spirit Holdings Ltd.	2018-02-05 au 2018-02-06	2 893 500 \$
Inner Spirit Holdings Ltd.	2018-02-05 au 2018-02-06	2 893 500 \$
Kensington Private Equity Fund	2018-02-05	5 102 318 \$
Kensington Private Equity Fund	2018-02-05	5 102 318 \$
Lloyds Banking Group plc	2017-11-07	69 039 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Lloyds Banking Group plc	2017-11-07	69 039 000 \$
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2018-02-05 au 2018-02-12	157 000 \$
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2018-02-05 au 2018-02-12	157 000 \$
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2018-02-09	545 304 \$
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2018-02-09	545 304 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Extendicare inc.

Vu la demande présentée par Extendicare inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 mars 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2 de l'article 2.2 et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2 de l'article 2.2 du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 2 avril 2018 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;

2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, laquelle sera déposée en version anglaise sur SEDAR le ou vers le 2 avril 2018;

3. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 7 avril 2017;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait le 28 mars 2018.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0048

Yamana Gold Inc.

Vu la demande présentée par Yamana Gold Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 mars 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2 de l'article 2.2 et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2 de l'article 2.2 du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 28 mars 2018 (la « dispense demandée ») :

1. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017;

2. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 27 mars 2018;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait le 27 mars 2018.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0046

Yamana Gold Inc.

Vu la demande présentée par Yamana Gold Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 mars 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2 de l'article 2.2 et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2 de l'article 2.2 du Règlement 41-101 d'établir une version française de la circulaire de sollicitation de procurations datée du 28 mars 2017 de l'émetteur (le « document visé ») qui sera intégrée par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 29 mars 2018 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait le 29 mars 2018.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0053

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.